



République Française

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie

Mardi 24 mai 2022

à 19 heures 00

Affiché le 13 mai 2022

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Foyen
- ↪ Emprunt pour travaux de rénovation et extension de la salle Jacques Prévert
- ↪ Ouvertures dominicales des commerces sur la Commune
- ↪ Décision modificative budgétaire

- ↪ Information sur le projet de centre aquatique du Pays Foyen

Questions et informations diverses